

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq du mois de Novembre, à 09 heures 30, s'est réuni le Comité Syndical, à Sainte-Radégonde-des-Noyers sous la présidence de Monsieur Arnaud CHARPENTIER, Président du Syndicat Mixte.

Etaient présents :

CC Vendée Sèvre Autizes		
CHOLLET Joel	BENET	
LARDY Jacky	BOUILLE COURDAULT	
GRELIER Alain	FAYMOREAU	
ROBIN Noël	LIEZ	
GELOT Jean-Marie	MAILLE	
GRIMAUD Claude	MAILLEZAIS	
POITIERS Dominique	RIVES D'AUTISES	
GUITHON Jacky	PUY DE SERRE	Pouvoir à Mme LESAUVAGE
GUILLON Denis	ST HILAIRE DES LOGES	
CHATAIGNE Jean-Louis	ST SIGISMOND	
CHEVALLIER Jean-Claude	VIX	
BAUDOUIN Jacques	XANTON CHASSENON	
	Présents : 10 – représentés : 1	11/15
CC Sud Vendée Littoral		
METIS Antoine	CHAILLE LES MARAIS	
LANDAIS Bernard	CHAMPAGNE LES MARAIS	
LEGERON Joel	L'ILE D'ELLE	
CHARPENTIER Arnaud	LUCON	
MOREILLON Jean-Pierre	PUYRAVAULT	Suppléant
BRODU Léonne	ST GEMME LA PLAINE	Suppléante
GANDRIEU James	STE PEXINE	
BOURNEL Paul	STE RADEGONDE DES NOYERS	
BAUDON Geoffroy	LA TAILLEE	Suppléant
LANDAIS Jean-Marie	TRIAIZE	
GARREAU Dominique	VOUILLE LES MARAIS	Suppléant
	Présents : 11 – représenté : 0	11/14
CC Pays Fontenay Vendée		
GATINEAU Dominique	AUCHAY SUR VENDEE	
GUIGNARD Gérard	BOURNEAU	Pouvoir à DUPAS Laurent
BOULARD Stéphane	DOIX LES FONTAINES	
BOUILLAUD Stéphane	FONTENAY LE COMTE	Suppléant
ARNAUDEAU Jean-Marie	FOUSSAIS PAYRE	Pouvoir à BOULARD Stéphane
BIENVENU Alain	LE LANGON	
DUPAS LAURENT	VELLUIRE SUR VENDEE	
MAROT Roger	LONGEVES	
RIVIERE Jean-Paul	MARSAIS STE RADEGONDE	
SAVINEAU Michel	PISSOTTE	Suppléant
POUZET Michel	ST MARTIN DE FRAIGNEAU	
GUILLON Francis	ST MICHEL LE CLOUCQ	Suppléant
	Présents : 10 – représentés : 2	12/22
CC Pays de la Chataigneraie		
BOISSON Philippe	LA CHAPELLE AUX LYS	
LESAUVAGE Ghislaine	MARILLET	
CHATELIER Christian	ST HILAIRE DE VOUST	

GUÉNION Christian	ST MAURICE DES NOUES	
	Présents : 4 – représentés 0	
CC Aunis Atlantique		
AUGERAUD Sylvain	LE GUE D'ALLERE	
	Présent : 1 – représentés 0	0/02
	Total présents	36
	Total représentés :	3
	Total présents et représentés :	39/64

Envoyé en préfecture le 10/12/2025

Reçu en préfecture le 10/12/2025

Publié le

ID : 085-258501634-20251125-DELIB952025REC-DE

Le Président, après avoir constaté que le quorum était atteint, ouvre la séance et déclare que le Comité Syndical peut valablement délibérer.

OBJET : FINANCEMENT DES POSTES D'ANIMATION ACCORDS DE TERRITOIRE / SAGE VENDEE 2026 – DELIB N°95/2025

Annule et remplace délibération n°95 du 25 Novembre 2025 suite erreur de plume sur total ETP : lire 7 au lieu de 6,5

Conformément au programme des Accords de Territoire (CTEau) que porte le SmVSA, ainsi que l'animation du SAGE Vendée, le Syndicat peut obtenir un financement de la part de l'AELB à hauteur de 60/70%, de la Région Pays de la Loire jusqu'à 20%, du Département de la Vendée (jusqu'à 10%).

Ce sont au total **7** ETP qui sont concernés :

- 5.5 ETP pour les CT Eau (336 000 €), dont :
 - ✕ 4.5 techniciens / coordination des AdT / CT Eau ;
 - ✕ 1 secrétariat – subvention
- 1.5 ETP SAGE Vendée (97 000 €), dont :
 - ✕ 1 animation
 - ✕ 0.5 secrétariat

Exceptionnellement, les demandes d'aide financières pour l'année 2026 doivent être déposées avant la fin du mois de décembre 2025.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Président à solliciter les subventions de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et la Région Pays de la Loire pour les postes en lien avec l'animation 2026 des Accords de Territoire et du SAGE Vendée.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme,

LE PRESIDENT,

Arnaud CHARPENTIER

Signé électroniquement par : Arnaud
Charpentier
Date de signature : 10/12/2025
Qualité : Président du Syndicat Mixte
Vendée Sèvre Autize